Conseil départemental
Mardi 8 avril 2025

Premier partenaire **des Collectivités**

« Confirmés et confortés dans le rôle qu'ils mènent en matière d'action sociale par la loi en 2015, les Départements ont aussi compétence pour promouvoir la cohésion sociale et la solidarité territoriale sur leur périmètre. Des politiques d'aménagement auxquelles le Département des Hautes-Alpes est très attaché et qui se déclinent à chaque réunion du Conseil départemental. 8 000 000€ sont à l'ordre du jour de la réunion de ce mardi 8 avril 2025, répartis dans tous les domaines d'action de la Collectivité. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

hautes-alpes.fr

Hautes-Alpes
le département

Action sociale

Jeunesse, vieillissement, handicap… soutien aux actions collectives

Plus de 360 000€ sont inscrits à l'ordre du jour sous formes de subventions en direction des structures et/ou associations qui œuvrent quotidiennement à l'épanouissement des plus jeunes, des personnes entrant en âge, ou encore des personnes en situation de handicap.

Notamment
65 000€

En direction de cinq associations intervenant auprès des personnes âgées

- Le Comité départemental d'Éducation à la Santé (Codes) pour son projet de prévention en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)
- L'association Terre d'Hippocrate pour le fonctionnement de la structure
- La Fondation Edith Seltzer pour la Plateforme des aidants
- L'association France Alzheimer pour le fonctionnement de la structure
- L'association «Jusqu'à la mort accompagner la vie» (Jalmalv) pour le fonctionnement de la structure).

Notamment
28 000€

Pour huit associations œuvrant dans le domaine du handicap

- Le Sourire d'Aurore
- Alpes Regards 05
- Dahlir
- APF France Handicap
- Association des donneurs de voix - bibliothèque sonore
- Le monde des sourds pour tous
- Ergologic.

Notamment
170 000€

Au titre du Contrat de prévention et protection de l'enfance signé avec les services de l'État et l'ARS

- Convention avec l'association Prévention en orthophonie
- Avec l'association Coallia pour des actions de soutien à la parentalité ou de suivi des jeunes enfants des familles en situation de précarité
- Avec l'association Parrains par mille
- Avec l'Adepape
- Avec le CIDFF
- Avec le Planning familial.

Notamment
80 000€

octroyés au fonds d'aide aux jeunes

- Aides individuelles et actions d'accompagnement spécifiques et collectives visant à faciliter la gestion de la vie quotidienne (tickets services, secours exceptionnels, actions éducatives, épicerie sociale, hébergement)
- Accès à la formation ou à l'emploi (frais pédagogiques, frais d'hébergement et/ou restauration, frais exceptionnels)
- La mobilité

Solidarité avec les territoires

Plus de 5 000 000€ pour rendre nos vallées attractives

« L'action du Département pour l'aménagement du territoire et l'attractivité de toutes nos vallées est une priorité. Dans un département qui s'étend des glaciers de la Meije aux champs de lavande du Buëch, du Parc des Écrins à celui du Queyras, l'objectif est de valoriser tous les potentiels locaux et de sublimer les atouts de chaque territoire haut-alpin, en fonction de ses besoins et caractéristiques. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

1 300 000€
pour répondre aux besoins d'aménagement des stations

- 200 000€ pour la modernisation de l'accueil au pied du Prorel à Briançon ;
- 480 000€ pour les travaux d'aménagement de la rue de la Guisane à La Salle-les-Alpes ;
- 200 000€ pour la création d'une salle multi-activités et cinéma à Vars
- 380 000€ pour la restructuration de la base de loisirs et la création d'un parc des sports au Dévoluy ;
- 50 000€ pour la modernisation du téléski de Champ Bellet à Névache

550 000€
d'aides aux Collectivités pour développer l'attractivité

- Dont 80 000€ pour la modernisation de la place du village d'Ancelle ;
- Dont 200 000€ pour la création d'une Maison de pays à Montgardin portée par la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance ;
- Dont 90 000€ pour la modernisation des équipements d'accueil du plan d'eau de Veynes

90 000€
pour entretenir le petit patrimoine des villages

En outre, les églises et chapelles d'Upaix, Villar Loubière, Ceillac, Remollon, Châteauroux-les-Alpes, Champoléon, Poligny.

Sport & culture
Le Département soutient les initiatives des clubs et associations

« Avec l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 dans les Hautes-Alpes, de nouvelles perspectives et ambitions s'ouvrent pour les jeunes Haut-Alpins dans leurs passions respectives. Le Département entend les accompagner et faire en sorte qu'ils soient les champions de demain et plus largement, que cette occasion s'accompagne d'un profond changement de société dans les Hautes-Alpes, et délibérément tourné vers la pratique sportive. C'est la raison pour laquelle je souhaite que le budget des Sports du Département soit doublé dès l'année prochaine. La raison pour laquelle aussi tout sera mis en œuvre pour que cet événement mondial marque durablement les générations à venir. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

La thématique "Vie locale et proximité" est dotée de 2 400 000€ ce mardi 8 avril 2025. C'est au sein de cette thématique que figurent les actions du Département en direction des sports, de la culture, mais également de l'éducation ou de la jeunesse.

Culture
Près de 1 200 000€ en direction des établissements et associations

- 805 000€ de subventions en direction de 85 associations culturelles afin de leur permettre de développer leurs projets ;
- 345 000€ pour permettre aux établissements d'enseignement artistique de fonctionner (six structures associatives et huit Collectivités locales) ;
- 15 000€ de subventions pour les aider à monter des projets artistiques et culturels

Jeunesse
Centres sociaux, MJC et initiatives des jeunes

Notons encore que la Commission permanente se prononce ce mardi en faveur de :
- 11 subventions relatives au fonctionnement des Centres sociaux
- 5 subventions pour le fonctionnement des Maisons des Jeunes et de la Culture
- 18 subventions pour des opérations diverses concernant les jeunes Haut-Alpins.

Le tout pour un montant total de 330 000€.

En matière d'éducation, 100 000€ sont octroyés au titre du financement des actions pédagogiques portées par les établissements ainsi qu'au titre de l'aide à l'éducation (complément à la bourse octroyée par l'État aux collégiens éligibles sur critères sociaux).

Sport
Pour encourager la pratique de chacun

450 000€ sont dédiés aux politiques de développement du sport et de soutien aux pratiques sportives.

- 21 sportifs de haut niveau recevront une aide du Département pour leur permettre de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions
- 4 clubs sont attributaires d'une subvention au titre de l'accès qu'ils permettent à la pratique du sport de haut niveau (boule ferrée, parachutisme, hockey sur glace et handball)
- 137 clubs reçoivent une subvention au titre de l'accès à la pratique sportive pour tous les Haut-Alpins et/ou leurs efforts au titre du sport inclusif
- 22 subventions sont octroyées pour l'organisation de compétitions et événements sportifs.